

Siège :
2, Rue Gaston-Baratte
A S C Q

Rédaction : Téléph. 2

Imprimerie : Téléph. 91

Abonnement de soutien :
150 fr. par an
C. C. P. :
U. S. Ascq 121-207 Lille

LE CRI D'ASCO

BULLETIN D'INFORMATIONS LOCALES ET SPORTIVES

Édité sous les auspices de l'Union Sportive Ascquoise (Société agréée du gouvernement n° 14.020)

Un point final à l'affaire d'Ascq ?

par F. BEURTHEURET

ASCQ, a tenu la vedette - une triste vedette - durant toute une semaine de ce mois d'Août 1949. Dans toute la France son nom a paru en première page de tous les quotidiens. Les magazines ont publié, à son sujet, dessins, croquis et photos. Les « radios » le citèrent dans leurs communiqués, les actualités, au cinéma en font mention. Et malgré la pleine période des vacances, les foules s'intéressèrent à l'épilogue du drame sanglant, inhumain qui fit tant d'innocentes victimes. Disons, en passant, que de toute cette pénible popularité, Ascq s'en serait bien passé. Les faits sont là, malheureusement et l'on ne peut rien y changer.

Il semble donc, pour beaucoup, la justice s'étant maintenant prononcée, qu'un point final soit mis à cette « affaire ».

**

Et bien non, et à plusieurs points de vue. Il ne s'agit pas, évidemment, de toujours remuer de pénibles souvenirs. Le monde est ainsi fait qu'il se lasse assez vite des pires comme des meilleures choses. Mieux vaut ainsi conserver le culte silencieux des disparus. Mais de là à parler de point final... il y a une marge... et sérieuse.

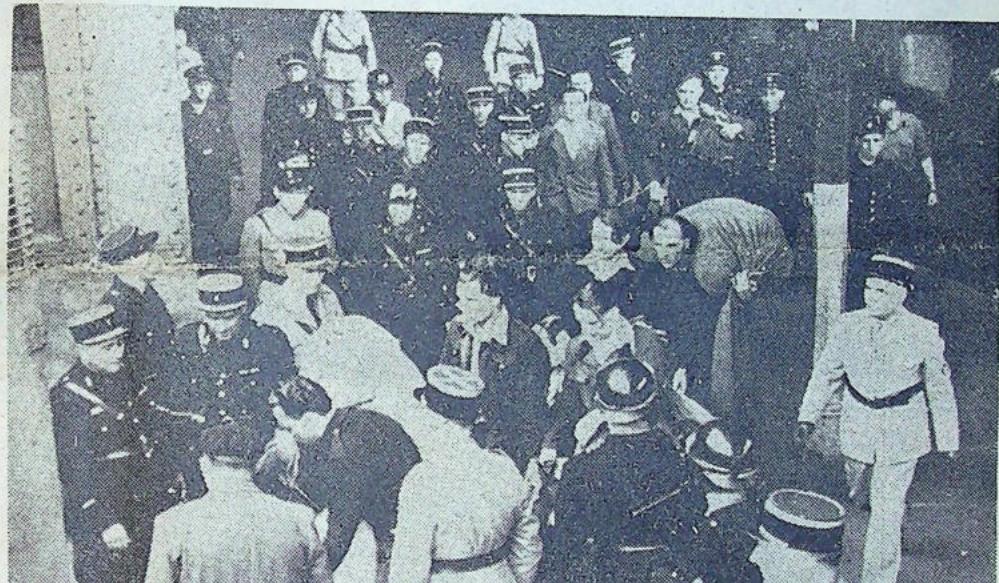
Tout d'abord, pour reparler du procès, la justice n'a pas encore dit son dernier mot. La Cour de Cassation doit se prononcer. Y a-t-il motif à réviser la sentence des juges du Tribunal Militaire de Metz siégeant à Lille ? Il se trouve des gens pour l'affirmer et, particulièrement, les avocats des condamnés. C'est ainsi ! De ce côté donc, il se pourrait que l'affaire d'Ascq reprenne de l'actualité.

**

Mais là où nous ne sommes absolument pas d'accord sur le « point final » c'est au sujet des « dommages et intérêts » envers les victimes. Expliquons-nous. Pour les faits de guerre, bombardements, fusillades, la question des dommages, hors la pension, ne se pose pas. Mais il s'agit ici d'assassinats purs et simples, et non de combat. Or un assassin

(Suite page 2)

Le procès du massacre



De Metz où ils étaient internés, les 9 soldats SS qui participèrent au massacre débarquent en Gare de Lille pour gagner la prison de Loos.

LE PROCES D'ASCO allait commencer...

Le 2 Août 1949, dans la salle du Tribunal de Commerce, au Palais de Justice, à Lille



s'ouvrait le procès du massacre d'Ascq sous la haute responsabilité des juges du Tribunal Militaire de Metz que présidait M. Rosambert, conseiller à la cour de Nancy...

Il s'agissait de juger neuf des soldats SS sur les 350 qui composaient le convoi et qui participèrent au massacre collectif de la nuit du 1^{er} Avril 1944.

En vous offrant un numéro spécial sur le procès du massacre, le Cri d'Ascq s'est trouvé dans l'obligation de remettre au mois suivant la parution de nombreux articles et annonces. Nous nous excusons auprès de nos lecteurs

Un point final à l'affaire d'Ascq

(Suite de la première page)

doit payer son crime, non seulement par la privation de sa liberté, si non de sa vie, mais encore par la réparation matérielle du préjudice commis. En a-t-il été question au procès d'Ascq ? Vous me direz : l'Etat paie une pension. Cette réponse ne me suffit pas. Parce que d'abord l'Etat « c'est nous » et non les Allemands, et ensuite parce que ça ne remplace pas dans la majorité des cas, le salaire d'un père, d'un mari. Ne parlons pas du préjudice moral qui lui aussi pourrait, dans une certaine mesure, être évalué. On m'a dit : les condamnés ne sont pas solvables. C'est faux, en partie. Et puis nous pourrions citer des cas où la justice française a condamné aux dommages-intérêts, des individus apparemment dans l'impossibilité de payer.

Et encore, il a été dit que les massacreurs avaient obéi, chef et simples SS, à des ordres supérieurs. Remontons à l'Etat Allemand alors que ses sujets, hitlériens à plus de quatre-vingt-dix pour cent avant la disparition du führer, patient. Ils ont de l'argent. La récente campagne électorale a coûté des millions aux partis. Qu'en pensez-vous ? Utopie ? Non. Injustice.

**

Et puis le « point final » nous, nous le poserons jamais. Je ne parle pas des parents des victimes. Cela va de soi. Il s'agit de leurs amis. De ceux qui vécurent avec eux de longues et belles années. On ne passe pas devant la tombe d'un bon camarade sans sentir monter du fond du cœur un vrai sentiment de regret. A plus forte raison ne pourra-t-on jamais regarder toutes ces croix portant les noms, quels qu'ils soient, des massacrés sans éprouver une peine sincère mêlée toujours à une réelle indignation. Ils faisaient tous partie, bien que de situations ou d'opinions différentes, de notre grande famille d'Ascq : Celle qu'on ne peut jamais oublier malgré le temps et l'éloignement parfois.

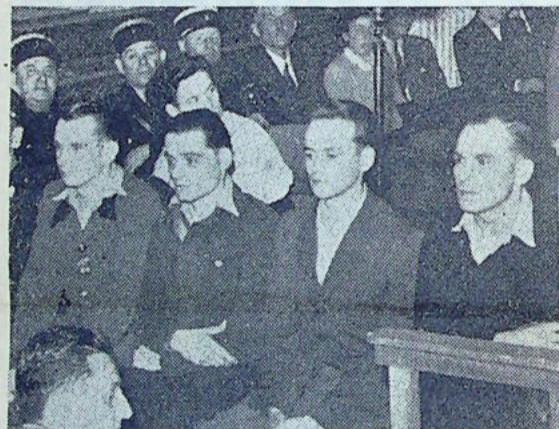
F. B.

SOUVENEZ-VOUS



HAUCK, le sous-lieutenant

Interrogé : Hauck, sous-lieutenant, chef du convoi, nie d'avoir donné des ordres pour tuer - mais affirme avoir donné l'ordre de cesser le feu
C'est toute sa défense...



Les huit autres accusés

Les témoins apportèrent au tribunal des démentis flagrants à leur défense qui souleva d'indignation la salle du tribunal.

Ce sera MM. Derache, Carré et de nombreux autres Ascquois qui arracheront aux assassins quelques paroles de repentir.



M. DELEBART, ancien maire



M. Elie DERACHE confond le sous-lieutenant Hauck qui debout écoute sa déposition



Mme ROSEAU



M. HEMAILLE



M. CARDON



M. LELONG



Mme TRACKEN

Quelques-uns des témoins du procès



Mme DEWAILLY



Visiblement ému M. CARRE, Chef de Gare rappelle les incidents qui se déroulèrent dans la gare où il fut blessé ainsi que son facteur-enregistreur DERACHE



M. VANCRAEYNEST



M. Maurice GALLOIS



M. DEJONGHE

Réquisitoire...



Le Colonel de BEAUVAIS prononçant son réquisitoire
« ILS MERITENT TOUS LA PEINE DE MORT »

Qu'importe. A une majorité de cinq voix et après neuf heures de délibérations, lecture sera donnée du verdict par M. le président ROSAMBERT :

« Au nom du peuple français, le tribunal militaire siégeant à huit clos... condamne à la peine de mort huit des accusés et le 9^{me} à 15 ans de travaux forcés... ».

Ainsi prenait fin le procès du massacre d'Ascq.

Puisse le souvenir des 86 victimes de cette terrible tragédie qui au cours d'une nuit d'angoisse trouvèrent dans la mort une union sublime, demeurer longtemps vivace à notre mémoire.

RAPPELONS-NOUS...

R. V.

Défense...



A M^e WILTZER, reviendra la lourde tâche de défendre Hauck « L'affaire d'Ascq n'est plus à juger, dira-t-il, elle est jugée ! ».

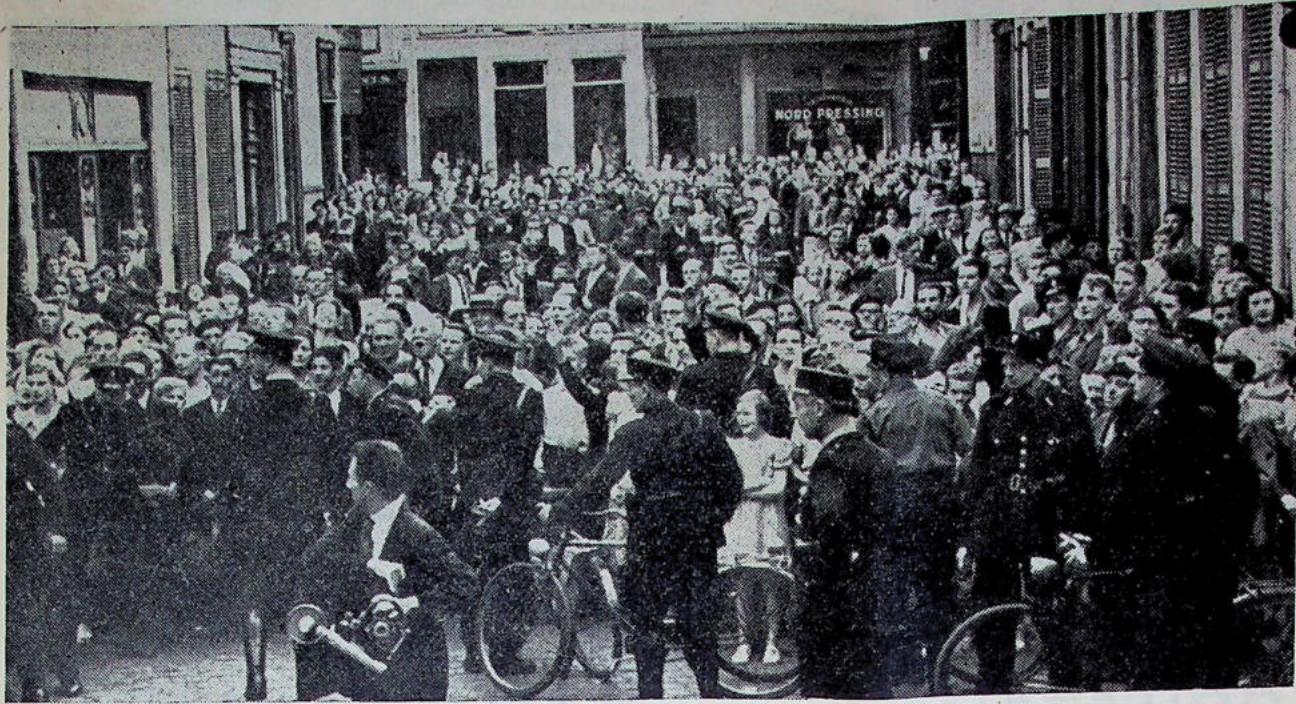
Comme ses collègues les avocats, il essayera d'éviter l'application de la loi de septembre 1948 et n'admettra pas la notion de responsabilité collective...

...Verdict

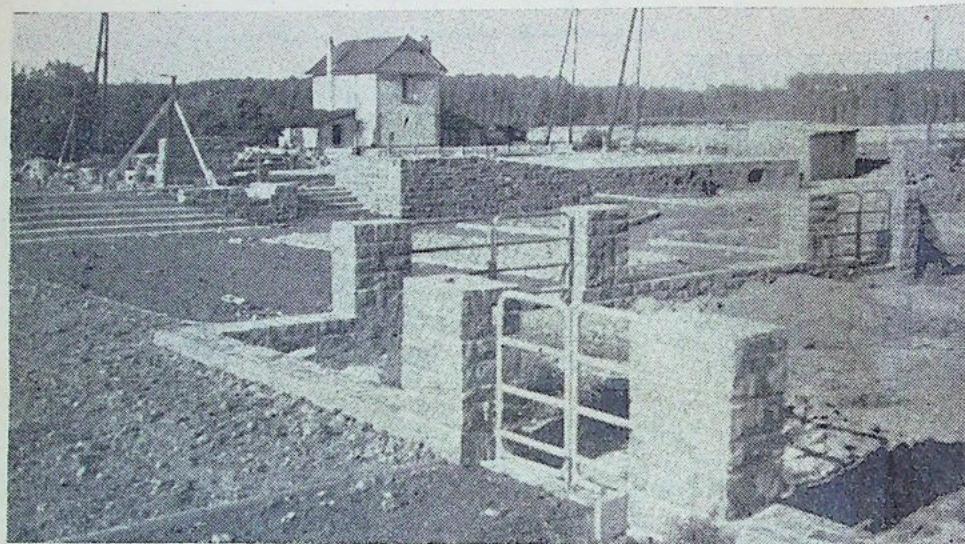


Au nom du peuple français M. ROSAMBERT, président du tribunal donne lecture du verdict

SOUVENEZ-VOUS



La salle du tribunal était trop étroite... La foule attend à l'extérieur du palais l'annonce du verdict.



Le procès est terminé, mais le souvenir des victimes restera.

Une vue des travaux en cours pour l'érection de l'Ensemble du souvenir.

Aidez le Comité commémoratif du massacre d'Asq à l'édifier - Envoyez vos dons à son adresse : C. C. P. Lille 1.496.67.

Les clichés de ce numéro souvenant ont été gracieusement prêtés par le journal « NORD-ÉCLAIR » que nous remercions bien vivement.



du 15 Juillet au 15 Août 1949

Naissances :

Bonc Louis, né le 17 Juillet 1949, rue Thiers n° 1. - Odent Gisèle-René-Chantal, née le 22 Juillet, rue G. Baratte n° 3. - Naets Christian-Paul, né le 27 Juillet, rue du Général-Leclerc, n° 43. - Parsy Francine-Pauline-Marie, première jumelle, née le 29 Juillet - Parsy Thérèse-Marguerite-Marie, deuxième jumelle, née le 29 Juillet domiciliées rue Colbert, 22. - Laurent Jean-Pierre-Elie-Joseph, né le 1^{er} Août, rue des fusillés, 75. - Titart Monique-Micheline-Alphonse, née le 1^{er} Août, rue J.-Bte Lebas, 91. - Salembier Marie-Luce-Jeanne-Joséphine, née le 12 Août, rue des fusillés, 81. - Guilluy Claudine-Odette, née le 12 Août, rue J.-Bte Lebas, 83. - Duvillier Janine-Cécile-Marie-Louise, née le 15 Août, rue J.-Bte Lebas, 125.

Publications :

Stricane Albert-Victor, 23 ans à Marcq-en-Barœul et Lantoine Marcelle-Marie-Charlotte, 29 ans, rue des fusillés 39. - Lefèvre Albert, 52 ans à Hellemmes, rue Jeanne d'Arc, 171 et D'Hele-Julienne-Valentine, 51 ans, rue Gaston Baratte, 121. - Menu Georges-Joseph, 23 ans, rue J.-Bte Lebas, 16 et Cochet-Marie-Thérèse, 21 ans, rue Colbert, 30.

Mariages :

Salomé Jean-André et Dupont Georgette, le 6 Août. - Dupont Maurice-Louis-Alphonse et Blervaque Bernadette-Marguerite-Marie, le 13 Août.

Décès :

Millardet Achille-François, le 18 Juillet, rue du Général-Leclerc, 177. - Deconninck Gustave-Martin-Louis, le 7 Août, rue Masséna, 39.

NOTRE CARNET :

Nous venons d'apprendre la naissance de Gérard Catteau, fils de Gustave le sympathique demi ascquois.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

Voici la tête. Des fleurs, encore des fleurs, des gerbes multicolores et fraîches, des couronnes cravatées de crêpés, ornées d'inscriptions, des plaques de marbre « A notre Père cheri » - « A notre époux regretté » - « A notre frère ».

Les femmes pleurent, les hommes séchent une larme furtive qu'ils cherchent vainement à retenir. Toute cette foule communie à la même douleur, toute entière elle boit dans le même calice d'amertume. Magnifique union sacrée, de tout un peuple, hier encore désuni, aujourd'hui, si étroitement lié par une même pensée, et d'un même cœur.

Sublime exemple de nos morts qui seront unis tout à l'heure dans une même fosse et qui veilleront, là haut, pour que leur exemple ne reste pas stérile.

Le sang des martyrs n'est-il pas une semence ?

Mais, voici les chars. Les premiers disparaissent sous les fleurs.

Les autres cachent, sous leur drap mortuaire, les cercueils alignés côte à côte, comme pour une suprême parade...

Ouvriers, cheminots, artisans, patrons, tous confondus dans le même et sublime sacrifice, et comme tel le divin Maître qui ne veut pas abandonner ses brebis, les Pasteurs eux-mêmes sont là, mutilés et meurtris, à côté de leurs paroissiens et unis à eux, dans leur dernier sommeil.

Monsieur le Maire, ceint de son écharpe, et suivi de ses adjoints et de son conseil municipal, s'avance grave et digne, semblant porter tout le poids du deuil cruel qui frappe sa chère population.

N'a-t-il pas été le témoin douloureux et impressionnant du carnage ?

L'émotion est à son comble.

Voici une pauvre veuve, littéralement effondrée, soutenue par ses deux filles en larmes et ployant elles-mêmes sous la douleur.

Voici une pauvre mère, sous son voile de deuil, qui s'avance, droite, les yeux au ciel, les mains jointes et suppliantes, étreignant son chapelet. Mater Dolorosa.

Voici une sœur éplorée, dont le visage pâle, émacié, trahit l'intense émotion.

Voici une petite fille qui pleure son papa. Elle s'accroche aux bras d'un frère ainé et avance, péniblement, en sanglotant.

Image inoubliable, tableau d'une suprême grandeur et d'une poignante vérité.

Emus jusqu'aux larmes, nous nous éloignons avec une suprême prière sur les lèvres « Requiescant in pace ! ».

Imprimerie R. BOULONNAIS - Asq

- MEMENTO -

Sous ce simple titre nous offrons à nos lecteurs les impressions d'un père de trois enfants, qui assista aux funérailles de nos 86 martyrs. - Ils en apprécieront la poignante émotion.

Nous ajouterons que l'un des trois enfants, secouriste, trouva une mort glorieuse, au fort d'Englos lors des combats de la Libération.

Se tait, se tait obstinément. Il faut respecter ce silence, ce silence de deuil. Les grandes douleurs sont muettes, toute cette foule communie dans la douleur.

Au fond de la place, derrière les barrages, se voit, non, se devine l'immense tragédie qui a alerté et amené tout ce monde.

Par la pensée, nous voyons alignés, comme pour une parade, les chars couverts de fleurs, les chars couverts de cercueils, ces cercueils qui renferment, jusqu'à l'éternel rendez-vous, les restes meurtris et ensanglantés des malheureuses victimes.

En attendant, en piétinant, en murmuran une secrète prière, nous cherchons à revivre « le massacre des innocents ». Car c'est bien de cela qu'il s'agit.

Innocents, ces maris arrachés des bras de leur épouse éplorée. Innocents, ces pères de famille ravis à l'affection de leurs enfants désespérément accrochés à leurs vêtements, avec des cris d'épouvante et des supplications déchirantes.

Innocent, ce malheureux prisonnier rendu, il y a un mois à peine, à l'affection des siens et quittant les geôles d'outre-Rhin, pour descendre, si tôt, dans une tombe.

Innocents, ces prêtres dont la main ne se lève que pour bénir et pardonner.

Tandis que ces sombres pensées nous hantent l'esprit, la foule se presse de plus en plus dense dans les ruelles étroites, qui n'ont sans doute, jamais été les témoins muets d'un tel rassemblement.

Nous nous apercevons bien vite que nous sommes condamnés à l'immobilité, dans cette masse mouvante, et nous nous efforçons, avec une peine inouïe, à nous dégager de l'étreinte.

Peu à peu, notre exemple devient contagieux. Le flot recule, s'éparpille, se disperse. Nous suivons le mouvement. Un mot d'ordre semble avoir été lancé, on ne sait d'où, ni comment, qui porte tout le monde vers le cimetière.

Cette foule, avide de voir, venue pour voir, veut à tout prix satisfaire sa légitime curiosité.

Elle se porte en bloc vers le pavé qui mène de l'Eglise au jardin des morts.

Bientôt une haie épaisse de 6 à 10 rangées, borde la route des deux côtés et se plante là dans une attente longue, patiente et toujours silencieuse, qui durera une heure et demie. Nous nous trouvons à l'entrée du cimetière, aux premières loges pour voir le dernier tableau du spectacle.

La haie est contenue par un imposant cordon de police, heureusement exclusivement français.

Soudain, les cloches sonnent à toute volée. Est-ce la fête ? Oui, la fête des morts, la fête des martyrs.

Ces cloches ont-elles jamais vécu un moment aussi solennel et grave ? ont-elles jamais sonné un glas aussi funèbre ?

Elles accompagnent, vers une tombe commune, une grande partie de la population locale du village.

Des anges pleureurs doivent porter sur leurs ailes, les sons argentins et graves qu'elles égrènent à toute volée.

Un large mouvement dans la foule - Minute solennelle et lourde d'angoisse, tout à la fois.

Le cortège funèbre apparaît dans le lointain, au tournant de la route et monte lentement vers nous.

Précédé et annoncé par un cordon de police, il avance entre les deux haies immobiles. Des quêteurs bénévoles viennent à nous.

« Pour les orphelins, s'il vous plaît ». Pas une main qui ne réponde à cet appel émouvant, un appel qui nous arrache à nos rêveries et nous ramène brutalement à la réalité.

Pour les orphelins, s'il vous plaît...

Le cortège avance, seul le pas sonore des chevaux, sur le pavé, nous annonce son approche.

9 heures, nous roulons vers la cité martyre. Le ciel est gris, les nuages l'assombrissent par intervalles la terre a pris son manteau de deuil.

Une sourde appréhension nous accompagne ; nous baignons déjà dans une atmosphère de tristesse alourdie par de sombres pressentiments.

Vont-ils nous laisser passer ?

Ils... il n'est pas besoin de les définir plus longuement le proverbe ne dit-il pas que le silence est la marque la plus réelle du mépris

A la sortie d'Hellemmes, nous dépassons des grappes humaines qui pressent le pas vers le lieu de leur pèlerinage. A mesure où nous avançons, la foule devient plus dense ; on sent déjà que tout un peuple, muet, attéré, se hâte vers le village sinistre et tragique.

Une voix mystérieuse a ordonné ce rendez-vous. On y obéit comme à la voix de sa conscience, douce et impérieuse à la fois. Les piétons pressent le pas, les cyclistes accélèrent l'allure, les automobilistes eux-mêmes ne veulent pas arriver en retard.

Tous les coeurs battent à l'unisson, toutes les pensées tendent vers un seul but. Qui donc a réalisé chez tant de braves gens, de toutes les conditions, de toutes les classes sociales, de tous les âges, cette magnifique union des esprits et des coeurs.

Ce sont eux...

Ah, sans doute, ils ne l'ont pas voulu, ils ne l'ont même pas prévu, mais elle existe, vivante et tenace.

Ces réflexions nous viennent à l'esprit, s'imposent à nous, nous hantent en quelque sorte, tandis que nous approchons des premières maisons du village.

Nous quittions la voiture, pour nous mêler à la foule. Plus encore qu'au départ, le temps s'est mis au diapason. Le vent pleure dans les arbres, aux bourgeons naissants. La nature semble révétir, à regret, sa parure printanière. Le printemps, c'est la vie et nous entrons dans le royaume de la mort.

La foule devient multitude. Nous récoltons au passage quelques réflexions, toutes les mêmes, exprimées en deux mots : « Quel malheur, Quelle tristesse, Quels sauvages, Ces gens sont des brutes... »

Ces gens, non, ce mot est encore trop noble pour leur être appliquée.

Soudain, nous nous heurtons à un barrage de police. Comme à Verdun, on ne passe pas.

Personne n'essayera de forcer la consigne. Personne ne bronche. La foule se laisse calmer. Elle piétine, fait du sur place, mais